



Comité monétaire et financier international

Dix-septième réunion
12 avril 2008

Allocution de Jim Flaherty Ministre des Finances du Canada

le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Canada, de la Dominique, de la Grenade, de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint Kitts et Nevis, de Sainte Lucie et de Saint Vincent et les Grenadines

**Déclaration préparée à l'intention du
Comité monétaire et financier international
du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international**

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances du Canada

Pour le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de Belize, du Canada, de la Dominique, de la Grenade, de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Washington, États-Unis, le 12 avril 2008

La présente réunion se tient en une période d'incertitude grandissante au sujet de l'économie mondiale et de nos perspectives collectives à court terme. Ce contexte dans lequel s'insèrent nos échanges d'aujourd'hui met en relief l'importance de l'efficacité du Fonds monétaire international (FMI), pour que celui-ci puisse cerner les facteurs de vulnérabilité économique éventuels grâce à ses mécanismes de surveillance, aider les États membres à mettre en œuvre de saines politiques au moyen du renforcement de ses capacités et, au besoin, aider les États membres traversant une crise par l'octroi de prêts. Après tout, le Fonds a été créé pour promouvoir la coopération monétaire internationale nécessaire afin de favoriser et de sauvegarder ce bien public qu'est la stabilité économique internationale et, ce faisant, la prospérité à l'échelle mondiale.

Il est donc encourageant que notre réunion se tienne dans une période de grands progrès pour le FMI en tant qu'institution. Je suis heureux de représenter mon groupe de pays pour cette importante réunion et, au nom du Canada et du groupe, je tiens à remercier sincèrement le directeur général Dominique Strauss-Kahn de son solide leadership, y compris au titre des mesures qui ont été adoptées depuis son arrivée l'automne dernier en vue de rendre le FMI davantage légitime, crédible et efficace.

Le récent accord visant à moderniser le système de quotes-parts du FMI est un événement historique en ce sens qu'il tient compte de l'importance croissante d'un nouveau groupe de pays au sein de l'économie mondiale. Il s'agit là d'une entente susceptible de ranimer l'esprit de coopération internationale sur lequel le Fonds a été bâti. Les progrès importants qui ont marqué la mise à jour de la structure des droits de vote du Fonds constitueront l'une des principales assises de notre progression vis-à-vis d'autres

réformes. J'estime en outre que nous pouvons aller de l'avant avec l'assurance que l'accord sur les quotes-parts peut revitaliser la confiance des États membres dans l'importance de l'institution et sa légitimité.

Perspectives mondiales

Depuis notre réunion de l'automne, les perspectives économiques mondiales ont connu une détérioration. Ce qui a débuté comme un effondrement du marché des prêts hypothécaires américains à risque s'est propagé à un vaste éventail de marchés et d'instruments financiers. On constate, jusqu'à ce jour du moins, une nette différence entre la turbulence des marchés financiers et l'économie réelle. Des indices montrent toutefois que la croissance économique dans un certain nombre de grandes économies ralentit, sous l'effet d'une plus grande rareté du financement mis à la disposition des ménages et des entreprises.

De même, les marchés émergents ont été beaucoup moins touchés jusqu'ici, ce qui reflète en partie l'amélioration de leurs cadres stratégiques dans les dernières années. Dans l'économie mondialisée et intégrée au sein de laquelle nous évoluons, toutefois, aucun pays ne peut être entièrement isolé de l'instabilité des marchés internationaux. Les bouleversements actuels constituent un problème mondial, et le Canada, à titre d'économie ouverte ayant de solides liens avec le reste du monde, n'est pas davantage isolé des retombées défavorables du ralentissement de la croissance observé ailleurs.

Parallèlement, des décideurs des quatre coins du globe ont réagi à ces développements avec souplesse et détermination. Les conditions monétaires ont été assouplies dans un grand nombre de pays afin de soutenir la croissance. Des liquidités ont été dégagées afin de faciliter le fonctionnement des marchés financiers, y compris, dans certains cas, au moyen de mécanismes novateurs. De plus, dans certains pays, des mécanismes de stimulation financière ont été ajoutés à l'équation, de façon à stimuler la demande face aux difficultés à court terme sans pour autant compromettre la viabilité financière à plus long terme. Ensemble, ces interventions soutiendront la confiance, elles renforceront la demande globale et elles faciliteront les rajustements à apporter. Pourtant, à mesure que les décideurs essaient de surmonter cette période de bouleversements financiers, ils sont

aussi confrontés au défi des tensions inflationnistes qui ont augmenté sous l'effet de la hausse marquée des prix des aliments et du pétrole dans la dernière année.

Évolution au Canada

La croissance de l'économie canadienne a été solide pendant la majeure partie de 2007, atteignant plus de 3½ % en moyenne (annualisée) dans les trois premiers trimestres. Elle a ralenti plus récemment, et le produit intérieur brut (PIB) réel n'a augmenté que de 0,8 % dans le dernier trimestre de 2007, en raison de la baisse des exportations attribuable au ralentissement de l'économie américaine et à l'appréciation du dollar canadien. Pour l'ensemble de 2007, l'économie canadienne a affiché un taux de croissance de 2,7 %, soit un léger fléchissement par rapport aux 2,8 % observés en 2006.

Malgré le ralentissement de la croissance globale, la demande intérieure finale reste élevée et demeure le principal facteur de croissance. Sous l'effet d'une solide progression des dépenses de consommation et des investissements des entreprises, la demande intérieure finale a augmenté de 4,3 % en 2007, un léger recul suivant l'augmentation marquée de 4,7 % en 2006. Les gains importants au titre du revenu des particuliers, la très forte croissance de l'emploi et le maintien de faibles taux d'intérêt, parallèlement aux allègements fiscaux et à la solidité des données monétaires et financières fondamentales du Canada, continuent d'appuyer l'économie canadienne. Le FMI prévoit que la croissance au Canada se fixera à 1,3 % en 2008, et qu'elle grimpera à 1,9 % en 2009.

Les tensions inflationnistes demeurent bien contenues. Le total de l'inflation selon les prix à la consommation a chuté sous la fourchette-cible de 2 % fixée par la Banque du Canada en février après s'être situé, la majeure partie de l'année dernière, un peu au-dessus de ce niveau, tandis que l'inflation de base s'est maintenue en moyenne à environ 1,6 % dans les six derniers mois. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur de 100 points de base cumulatifs depuis décembre 2007 et elle a signalé « qu'il faudra probablement encore augmenter le degré de détente monétaire dans un proche avenir afin de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales et d'atteindre la cible d'inflation de 2 % à moyen terme. »

La position financière du Canada demeure solidement ancrée. Pour l'ensemble des administrations publiques, l'excédent budgétaire du Canada s'est chiffré à 1,3 % du PIB en 2007, et le solde devrait demeurer excédentaire en 2008 et en 2009. Par opposition, le Groupe des Sept (G7) dans son ensemble devrait accuser un déficit moyen d'environ 2,6 % du PIB pendant la même période. Le Canada affiche aussi un très solide bilan pour ce qui de la réduction de la dette. En pourcentage du PIB, la dette nette de l'ensemble des administrations publiques a aussi diminué de façon soutenue, passant d'un sommet de près de 71 % en 1995 à environ 23 % en 2007. Nous allons maintenir le cap. Le gouvernement vise à ramener la dette nette de l'ensemble des administrations publiques, déjà la moins élevée des pays du G7 depuis 2004, à zéro d'ici 2021. Ce cadre responsable d'intendance financière constitue la pierre angulaire du plan économique du gouvernement du Canada. Il a permis à celui-ci de faire face à la récente période d'incertitude économique en position de force. Les mesures adoptées par le gouvernement dans l'*Énoncé économique* d'octobre 2007 procurent des allègements fiscaux supplémentaires de plus de 12 milliards de dollars cette année. Avec les mesures adoptées par le gouvernement depuis 2006, des allègements fiscaux supplémentaires de 21 milliards – soit 1,4 % de l'économie canadienne – sont offerts aux entreprises et aux particuliers au Canada cette année.

Évolution en Irlande et dans les Caraïbes

L'économie irlandaise a affiché une autre solide performance en 2007. La croissance du PIB réel a dépassé les 5 %, et la position budgétaire est demeurée légèrement excédentaire, tandis que l'inflation a atteint en moyenne 2,7 %. Toutefois, à mesure que l'année progressait, la turbulence des marchés financiers mondiaux, le long ralentissement prévu dans le secteur de la construction au pays et le renforcement de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling ont commencé à affaiblir la croissance, et les risques négatifs sont devenus prééminents. Pour 2008, les perspectives de croissance s'établissent à environ 2,5 %, mais à titre de petite économie largement mondialisée, l'Irlande est particulièrement vulnérable à une détérioration continue de la conjoncture économique mondiale. Après de nombreuses années extrêmement dynamiques, le marché du logement et de l'immobilier connaît un fort ralentissement, et

les prix des maisons baissent de façon modeste. Cette période de rajustement apportera un meilleur équilibre entre la demande et l'offre à plus long terme, ainsi qu'une reprise prévue en 2009. La tendance bien établie d'équilibre budgétaire ou de léger excédent sera interrompue en 2008, alors qu'un déficit qui dépassera 1 % du PIB est à prévoir. Le chômage devrait grimper à environ 5,5 % et la migration intérieure devrait sensiblement ralentir. Comme dans de nombreux autres pays, l'augmentation des prix des aliments et du pétrole a un effet sur l'inflation : sur la base européenne harmonisée, les prix à la consommation augmentent d'environ 3,5 % d'une année sur l'autre, et ils devraient légèrement dépasser en moyenne 2,5 % au cours de l'année.

Même si, comme ailleurs dans le monde, l'année 2008 sera assez difficile pour l'économie de l'Irlande, les facteurs fondamentaux demeurent solides, et de nombreuses années d'application de politiques microéconomiques et macroéconomiques devraient atténuer les effets du repli mondial actuel et placer l'économie dans une position favorable en prévision de la reprise attendue en 2009.

Pour les pays des Caraïbes que je représente au sein du Comité, l'année 2007 a encore comporté son lot de défis, surtout en raison de chocs exogènes défavorables. La croissance est demeurée vigoureuse, même si le taux d'expansion de l'économie a modéré sous l'effet du ralentissement des activités liées à la tenue du championnat mondial de cricket et de dommages liés à des catastrophes naturelles dans le secteur agricole dans un certain nombre de pays. La région a été confrontée à de hauts niveaux d'inflation en raison des prix élevés et croissants du pétrole et des denrées de base, et de chocs sur l'approvisionnement alimentaire attribuables à des événements météorologiques. L'atténuation de l'incidence de l'inflation élevée et croissante et la protection des personnes pauvres et vulnérables demeurent également d'importants défis stratégiques. Pendant l'année, un certain nombre de pays ont dû engager des coûts financiers et sociaux supplémentaires en raison des répercussions des ouragans, des inondations et des séismes. Le poids de la dette reste un défi de taille pour beaucoup de pays, mais comme les gouvernements des Caraïbes maintiennent leur ferme engagement de réduction de la dette, les efforts de consolidation budgétaire se poursuivent. Dans le contexte de la turbulence des marchés financiers, les perspectives d'un ralentissement

persistant de l'économie mondiale et de la contraction de l'économie des États-Unis, qui sont le principal partenaire commercial des Caraïbes, les risques négatifs sont réels pour la région des Caraïbes, et ils renforcent la nécessité de faire avancer le processus de réforme et le mouvement d'intégration régionale.

Compte tenu de la vulnérabilité des Caraïbes aux catastrophes naturelles, nous sommes heureux de constater qu'en fonction des enseignements tirés de la récente expérience du mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les Caraïbes, le mécanisme offre désormais des franchises moins élevées, une réduction des primes et une indemnité minimale qui correspond à la prime annuelle versée. En outre, afin de mieux satisfaire aux besoins de la région, on explore, grâce à ce mécanisme, de nouveaux secteurs de protection éventuelle liés aux inondations et aux pertes agricoles.

Entre-temps, les efforts des gouvernements des Caraïbes en matière d'atténuation des catastrophes et de préparation à celles-ci se poursuivent. Compte tenu de la dépendance de la région à ses zones côtières pour le tourisme, la pêche, le logement et le transport, l'un des défis actuels des Caraïbes est lié au réchauffement de la planète et à l'élévation du niveau des océans qui résultera des changements climatiques.

Réforme du FMI

L'incertitude économique qui règne actuellement à l'échelle mondiale, qui dépasse clairement les frontières nationales, nous rappelle pourquoi nous avons besoin d'institutions économiques et financières internationales solides et efficaces. Le rôle du FMI, qui consiste à offrir une tribune aux fins de la coopération monétaire internationale, explique bien pourquoi le Canada et tous les pays que je représente accordent une grande priorité au renforcement continu de l'institution. Le Fonds doit pouvoir s'acquitter de son rôle de base qui consiste à soutenir la stabilité monétaire et financière sur la scène internationale. Il ne peut y parvenir qu'en étant perçu comme une institution légitime, crédible et efficace. Les réformes que nous poursuivons vont au cœur des mesures primordiales à adopter.

Légitimité : refonte des quotes-parts et de la représentation

La légitimité tient en grande partie à un aspect : les quotes-parts et la représentation. Pour que le Fonds soit reconnu comme une institution légitime, il doit se doter d'une structure de gouvernance moderne et représentative. Je suis donc heureux de rapporter qu'après 18 mois d'efforts soutenus, nous en sommes arrivés à un consensus au sujet d'une nouvelle formule de quotes-parts et de la voie à suivre en vue de la refonte des quotes-parts et de la représentation. Cette entente a nécessité un compromis politique de la part de toutes les parties. Elle mérite l'appui indéfectible du Comité monétaire et financier international, et elle peut ranimer l'esprit de coopération internationale sur lequel le Fonds a été bâti.

La nouvelle formule des quotes-parts dresse un portrait beaucoup plus exact de la représentation des différents États membres au sein de l'économie mondiale. Les quotes-parts calculées et réelles des économies émergentes dynamiques augmenteront, reflétant en cela leur influence croissante dans notre monde en évolution. Parallèlement, en triplant les votes de base, la proposition vise non seulement à préserver la part de vote des pays à faible revenu, mais l'augmente. Comme les votes de base correspondront désormais à un pourcentage fixe du total des votes, ces pays bénéficieront d'augmentations automatiques des votes de base dans le cadre des éventuelles réharmonisations des droits de vote, ce qui les aidera à maintenir une représentation suffisante au sein du Fonds. Afin d'augmenter davantage la part des votes des pays en développement, plusieurs pays avancés, y compris un État membre du groupe de pays que je représente, ont volontairement accepté de se priver d'une grande part de leurs augmentations. J'applaudis aux efforts de ces pays qui affichent ainsi leur grand sens du compromis.

Même si les votes de plus de 120 pays augmentent, la réforme, en raison de sa nature, se traduit par des pertes pour certains pays. En fait, le Canada est l'un des États membres dont la part de votes diminue le plus. Néanmoins, nous continuons d'appuyer l'entente sur la refonte des quotes-parts et de la représentation : même si le Canada a affiché une solide performance économique, bon nombre d'économies émergentes connaissent une croissance encore plus rapide. Il est donc normal que leurs parts de votes augmentent par rapport aux nôtres.

Plus fondamentalement, cette entente sur les quotes-parts est dans l'intérêt du Canada. À titre de pays dont la prospérité est intimement liée à l'évolution de la situation à l'extérieur de nos frontières, nous profitons de la légitimité et de l'efficacité accrues du FMI, et du fait qu'il peut mieux s'acquitter de son mandat qui consiste à soutenir la prospérité de l'économie mondiale. À cet égard, la nouvelle formule représente le début d'un processus dynamique continu : la croissance économique future sera reconnue au moyen de quotes-parts et de droits de vote accrus, de même que les quotes-parts réduites de certains pays pourront être éventuellement regagnées à mesure qu'augmentera le poids qu'ils exercent au sein de l'économie mondiale.

Efficacité : réformes de la surveillance

Il est clair qu'une institution qui est reconnue comme étant légitime sera plus efficace dans ses opérations et dans ses rapports avec les États membres. Pour le FMI, cette reconnaissance a des répercussions réelles sur son travail de surveillance, car l'efficacité de cette dernière est intimement liée à la volonté des États membres d'accepter ses conseils stratégiques.

Les bouleversements financiers actuels soulignent à quel point les marchés financiers sont intégrés. Il existe un besoin clair de surveillance efficace des risques mondiaux et des déséquilibres stratégiques qui peuvent amplifier ces risques. La forte capacité d'analyse du FMI et sa composition quasi universelle signifient qu'il est aussi bien placé pour jouer un rôle important en proposant des tribunes de discussion sur les moyens de relever les défis qui exigeraient une action concertée des gouvernements nationaux. Il est essentiel de s'entendre sur une déclaration des priorités de surveillance, bénéficiant d'un vaste appui, afin d'assurer une responsabilité à l'égard d'une surveillance ciblée, équilibrée et efficace du Fonds. L'objectif fondamental doit consister à ranimer l'esprit de coopération en établissant un consensus parmi tous les États membres du Fonds au sujet du rôle de surveillance à adopter pour aider les gouvernements à composer avec les défis de l'économie mondiale intégrée du 21^e siècle.

À cet égard, nous appuyons la vision du directeur général qui prévoit de recentrer le FMI, en accordant la priorité à une surveillance plus étroite, considérant que le FMI a un rôle

unique à jouer, en plus de son avantage comparatif, pour établir des liens entre l'évolution du secteur financier et l'économie réelle. En fait, le FMI a aussi adopté des mesures qui ont été très bien accueillies dans la dernière année afin d'accroître l'efficacité de ses activités de surveillance.

La Décision de 2007 sur la surveillance bilatérale des politiques des États membres a établi des politiques modernes qui régissent la façon dont le FMI assure la surveillance de ses États membres, et elle a précisé l'interprétation des obligations existantes des États membres pour ce qui est de la politique du taux de change. Cette décision favorisera la focalisation, l'uniformité et la franchise des examens au titre de l'article IV. Le défi consiste à faire fond sur ces progrès, surtout au moyen de l'analyse des retombées transfrontalières des politiques économiques nationales. Cela est particulièrement pertinent dans le contexte actuel.

Crédibilité : les affaires financières du FMI

Enfin, le FMI en tant qu'institution financière doit disposer d'assises stables pour être en mesure de jouer un rôle crédible au sein de l'architecture financière internationale. Une saine position budgétaire sera garante de la stabilité et de l'indépendance de ses opérations, et aidera le Fonds à réagir rapidement et efficacement en période d'incertitude.

Sachant cela, notre objectif opérationnel a toujours été de procéder à des réformes budgétaires viables qui améliorent le rapport coût-efficacité au FMI et lui permettent de concentrer ses extrants sur les principaux points forts de l'institution et d'appliquer de saines pratiques de gouvernance financière. La récente approbation par le Conseil d'administration du budget à moyen terme pour 2009-2011, qui met en œuvre d'importantes compressions des dépenses administratives, constitue un jalon crucial. Le budget oriente comme il se doit les extrants, les dépenses et les activités du FMI en vue de concrétiser une vision de l'institution à titre d'acteur clé dans la surveillance des liens entre le secteur financier et l'économie en général.

J'applaudis au leadership affiché par les administrateurs qui ont accepté de réduire leur propre budget en harmonie avec les compressions globales des dépenses administratives du FMI. Cette preuve de l'engagement du Conseil en matière de coût-efficacité est cruciale pour assurer la légitimité de l'exercice; elle signale aux membres du personnel du Fonds que le Conseil est prêt à partager le fardeau qui consiste à installer le FMI sur une solide assise financière.

Je suis aussi encouragé par le fait que les États membres montrent la voie à suivre au sujet des mesures à adopter pour que le Fonds dispose d'un modèle de revenus viable pour l'avenir. Au chapitre des revenus, le groupe de pays que je représente appuie la vente d'une partie des réserves d'or du FMI, pourvu que le tout soit fait en évitant de perturber les marchés mondiaux de l'or. Nous appuyons aussi les autres recommandations du rapport Crocket actuellement à l'étude par le Conseil d'administration en vue d'être incorporées au nouveau modèle de revenus.

Ensemble, nous avons réalisé de grands progrès au chapitre des affaires financières du FMI. Il reste toutefois un travail crucial à faire, y compris la ratification législative par de nombreux États membres des amendements qui devront être apportés aux Statuts du FMI afin de soutenir des réformes qui produiront des revenus. J'ai confiance que nous saurons y arriver très bientôt. Il est important que chacun des États membres du Fonds contribue au succès des réformes budgétaires et financières du FMI.

Le travail du FMI dans les pays à faible revenu

Le groupe de pays que je représente appuie le travail du FMI dans les pays à faible revenu, travail qui vise à promouvoir la stabilité macroéconomique, la croissance durable et la gestion efficace de la dette.

Dette soutenable

La communauté du développement international a fait d'énormes progrès dans la dernière décennie en faveur de la réduction de la dette. Pour l'avenir, j'estime qu'il est essentiel que les bénéficiaires d'un allègement de la dette maintiennent le cap d'une gestion financière durable à long terme. Notre objectif final en ce qui concerne la soutenabilité de

la dette consiste à prévenir un retour aux cycles d'emprunt et d'effacement de la dette du passé, et à faire en sorte que les avantages éventuels de l'effacement de la dette puissent être réalisés et avoir un effet durable. Pour ce faire, la priorité du FMI doit consister à aider les pays à faible revenu à éviter les emprunts excessifs, tout en encourageant les États créanciers à octroyer un financement qui tienne compte des plans de développement de l'État emprunteur, ainsi que des exigences de concessionnalité du FMI ou des résultats de la plus récente analyse de soutenabilité de la dette du FMI / Banque mondiale.

Le FMI et la Banque mondiale ont collaboré efficacement jusqu'ici, y compris dans l'élaboration d'un cadre de soutenabilité de la dette visant à démontrer une surveillance accrue et à prévenir la reconstitution d'une dette insoutenable. Cependant, comme bon nombre de pays demeurent à risque élevé d'endettement et continuent d'accumuler une dette à des niveaux insoutenables, il y a lieu pour le Fonds de resserrer sa collaboration avec la Banque. Par exemple, les institutions de Bretton Woods doivent jouer un plus grand rôle pour que les États emprunteurs aient accès aux outils de renforcement des capacités nécessaires pour une gestion financière efficace.

Les perspectives de réduction de la vulnérabilité des pays à l'accumulation d'une dette extérieure excessive seront améliorées si ces pays sont capables d'emprunter suivant des modalités intéressantes sur les marchés locaux. J'invite donc le FMI (en collaboration avec la Banque mondiale) à appuyer les efforts en cours pour aider les pays à développer leurs propres marchés obligataires, en assurant et en maintenant la stabilité macroéconomique, en mettant en œuvre les politiques de gestion de la dette qui s'imposent, et en mettant sur pied de solides régimes de réglementation et une saine infrastructure de marchés.

Changements climatiques

L'adaptation aux changements climatiques est d'une importance cruciale pour notre mieux-être collectif futur. Je suis heureux de constater que le FMI a récemment annoncé qu'il mènera des recherches afin d'évaluer les aspects financiers des mesures d'atténuation des changements climatiques, y compris en précisant les interventions qui s'imposent sur le plan des finances publiques, en évaluant certains des enjeux

économiques qui entourent le choix des politiques d'atténuation et en déterminant l'impact des politiques relatives aux changements climatiques sur les principales fonctions du FMI. En fait, ces enjeux semblent très pertinents pour le Fonds. Le FMI doit améliorer sa capacité d'analyse des effets des changements climatiques sur les économies nationales, en coordination avec la Banque mondiale, en vue de déterminer les interventions stratégiques à adopter.